

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES: PRINCIPES, IMPACT ET OUTILS

En mai 2018, le nouveau règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE 2016/679 communément appelé « RGPD ») a fait de la protection des données personnelles un droit fondamental de tous les citoyens de l'Union européenne. Ce nouveau droit fondamental, les services d'insertion par l'activité économique se doivent de le maîtriser pour en garantir l'effectivité.

OBJECTIFS

Connaître les notions fondamentales et le cadre légal relatifs aux données personnelles et à leur traitement.

Connaître les enjeux pour les PLIE du traitement des données personnelles.

Connaître les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Savoir planifier et mettre en œuvre les axes de mise en conformité au RGPD.

CONTENU DE LA FORMATION

Les notions fondamentales et législatives relatives aux données personnelles et à leur traitement.

Les enjeux pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux du traitement des données personnelles.

Les principes et pratiques de la protection des données personnelles.

Les axes de travail de mise en conformité des établissements aux exigences de la protection des données à caractère professionnel.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Fondée sur la participation et la traçabilité. Alternance de théories et d'échanges avec les participants. Présentation Powerpoint remis aux participants

PRE-REQUIS

Disposer d'un ordinateur connecté à internet et être en mesure de suivre la formation via Zoom.



Public

Salariés et Cadres de PLIE ou de structures partenaires.

Effectifs

12 stagiaires.

Durée

14 heures
2 jours en présentiels ou
4 demi-journées en
formation à distance

Modalités d'évaluation et de validation

QCM d'évaluation à l'entrée, en cours et à la fin de la formation.

Des Attestations de présence et de validation des acquis seront remis.

COÛT DE LA FORMATION

600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

CONTACT

Florent Gorson,
Chargé de Mission
Tél. : 06.34.69.12.82
contact@europlie.asso.fr

INTERVENANT

Juriste et formateur, Pascal Lefebvre exerce son activité dans les secteurs sociaux et médico-sociaux depuis 2006. Particulièrement investi sur les questions de la relation contractuelle avec les personnes accompagnées, du respect de leurs droits et de l'évaluation de la qualité du service rendu, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers la protection des données à caractère personnel.

Depuis 2018 il forme et accompagne les acteurs des champs sociaux et médico-sociaux relativement à leur conformité aux exigences de la législation en la matière.

Titulaire d'un DEA de droit communautaire, Pascal Lefebvre est également Délégué à la Protection des Données certifié par Bureau Veritas.

QUALITÉ

Taux de réussite à la formation : Nouvelle formation

Taux de satisfaction de la formation : Nouvelle formation